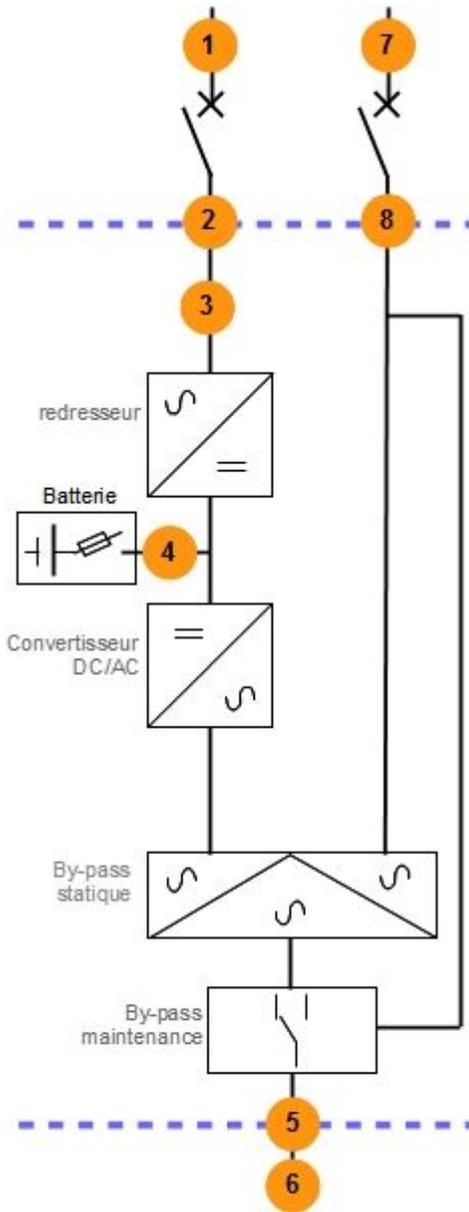


Puissance apparente nominale : 150 KW
 Nbre de phases entrée : 3 phases + N + PE

Puissance active nominale : 150 KW
 Nbre de phases sortie : 3 phases + N + PE

ASI avec entrée by-pass séparée



Valeurs Entrée réseau principal (4) (6)	3	Courant à tension nominale et recharge batterie : 257 A
	3	Courant à tension -15% et recharge batterie : 302 A
	1	Disjoncteur préconisé : 315 A Tripolaire
	2	Bornes : 120 mm ² max admis sur barre (M10)
	2	Arrivée des câbles : Bas et raccordement avant
	<hr/>	
Valeurs Entrée réseau by-pass (4) (6)	7	Courant à tension nominale : 216 A
	7	Courant à tension nominale & surcharge de 125% : 270 A
	7	Disjoncteur préconisé : 315 A Tripolaire
	8	Bornes : 120 mm ² max admis sur barre (M10)
	8	Arrivée des câbles : Bas et raccordement avant
	<hr/>	
Batterie (5)	4	Bornes : 150 mm ² max admis sur barre (M10)
	4	Courant batterie max : 537 A ; fusibles gG : 630 A
	4	Arrivée des câbles : Bas et raccordement avant
Valeurs sortie (3)	6	Courant à tension nominale : 216 A
	6	Courant à tension nominale & surcharge de 125% : 270 A
	6	Puissance apparente nominale : 150 KW
	6	Disjoncteur préconisé : 315 A Tétrapolaire
	5	Bornes : 120 mm ² max admis sur barre (M10)
	5	Arrivée des câbles : Bas et raccordement avant
	<hr/>	
(1) Dissipations caloriques en conditions nominales		Watts : 9900
		kcal/h : 8512
		BTU/h : 33780
Dimensions et poids		Hauteur : 1200 mm
		Largeur : 600 mm
		Profondeur : 850 mm
		Poids : 266 kg (2)
Mise à la terre PE		La section recommandée pour le câble de mise à la terre doit être au moins équivalente à la moitié de la section des phases d'entrée et conforme aux normes nationales. (par exemple NFC 15-100 en France).
		3 raccordements M10
Type câble		Câble rigide autorisé

(1) A tension d'entrée nominale avec batterie en recharge et charge en sortie de 100%
 (2) Poids de l'ASI avec autonomie standard intégrée ou ASI sans batterie interne
 (3) La sélectivité et le différentiel du disjoncteur de sortie doivent être dimensionnés selon l'installation.
 (4) (6) Les disjoncteurs ne doivent pas couper le neutre sauf en régime TT à cause du différentiel. Dans le cas, où c'est une disjonction de l'alimentation de l'onduleur, le neutre n'est plus référencé mais cela est toléré car l'installation passe en régime IT et le premier défaut n'est pas dangereux. La probabilité d'avoir un deuxième défaut pendant la durée de fonctionnement sur l'autonomie des batteries de l'ASI est très réduite.

